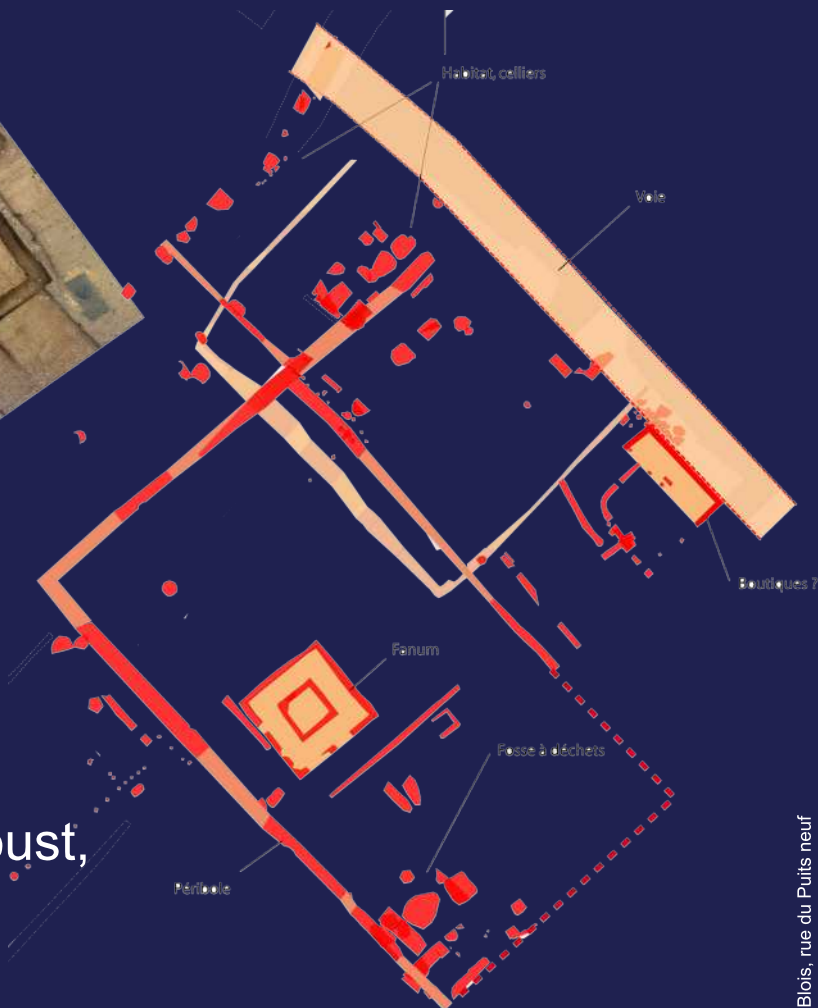

Caractériser les lieux de culte d'époque romaine en Gaule. Etudes de cas

Coordonné par J. Vilpoux (MCC, UMR 7041 ARSCAN), A. Ferdière (UMR 7324
CITERES-LAT) et B. Bazin (Ville de Chartres)

SÉMINAIRE D'ARCHÉOLOGIE EN RÉGION CENTRE



Vendredi
22 mai 2015
9H > 17H30

Muséum
6 rue Marcel Proust,
Orléans

PROGRAMME

9H00 ACCUEIL

9H20 **INTRODUCTION**
WILLIAM VAN ANDRINGA

LES GRANDS ENSEMBLES CULTUELS ET LEUR ENVIRONNEMENT

9H40 LE SANCTUAIRE DE SAINT-MARTIN-AU-VAL (CHARTRES) : DERNIÈRES DÉCOUVERTES À L'EST DU QUADRIPORTIQUE
BRUNO BAZIN, APOLLINE LOUIS

10H05 LE COMPLEXE MONUMENTAL DE LA GENETOYE (AUTUN, SAÔNE-ET-LOIRE) DANS SON ENVIRONNEMENT
YANNICK LABAUNE (coord.)

10H25 LA VILLE ANTIQUE D'AQUAE SEGETAE : DISTRIBUTION DES ESPACES DE L'ENSEMBLE MONUMENTAL DE LA VALLÉE DU PRÉAU (SCEAUX-DU-GÂTINAIS, LOIRET)
JOCELYNE VILPOUX

10H50 UN DEUXIÈME ESPACE CULTUEL DANS L'AGGLOMÉRATION SECONDAIRE DE PITHIVIERS-LE VIEIL (LOIRET)
PHILIPPE SALÉ

11H10 UN NOUVEAU SITE À VOCATION CULTUELLE À ARGENTOMAGUS (SAINT-MARCEL, INDRE)
PHILIPPE SALÉ

11H35 **DISCUSSION**
MODÉRATEUR : WILLIAM VAN ANDRINGA

LIEUX DE CULTE ET MOBILIER

14H00 LE SANCTUAIRE DE LA FONTAINE DE L'ETUVÉE À ORLÉANS (LOIRET)
FRANCK VERNEAU

14H25 UN SANCTUAIRE CHEZ LES AULERQUES CÉNOMANS : LE SITE DE NEUVILLE-SUR-SARTHE « LE CHAPEAU »
GÉRARD GUILLIER

ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES - LES DIFFICULTÉS D'IDENTIFICATION ET D'INTERPRÉTATION

14H50 LE SANCTUAIRE ANTIQUE DE VIENNE À BLOIS : FOUILLE ET RECONNAISSANCE, PREMIERS ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION SUR L'EXPÉRIENCE DE TERRAIN
DIDIER JOSSET

15H30 LE SANCTUAIRE ANTIQUE DU VIGNEAU À PUSSIGNY (INDRE-ET-LOIRE)
ARNAUD COUTELAS

15H55 CHARTRES « PLACE DES EPARS » (EURE-ET-LOIR). ÉVOLUTION D'UN SANCTUAIRE DE QUARTIER URBAIN : IDENTIFICATION ET CARACTÉRISATION ARCHÉOLOGIQUE
JEAN-MICHEL MORIN

INTRODUCTION

par WILLIAM VAN ANDRINGA

Les lieux de culte de l'Antiquité étaient aménagés par les communautés pour encadrer la pratique religieuse et les interactions réglementaires avec le divin. Les sanctuaires sont donc au premier chef des lieux cérémoniels et de communication avec les dieux qui ont laissé une multitude de traces susceptibles désormais d'être révélées par l'archéologie. Car il faut bien en convenir, l'insuffisance de la méthode archéologique appliquée aux périodes historiques a fortement limité par le passé la reconnaissance des lieux de culte et des pratiques qui les structuraient. Le discours étant centré sur l'architecture et les ex-voto, on passait invariablement à côté de l'essentiel à savoir les évolutions structurelles du lieu de culte depuis sa fondation – un événement essentiel – comme celles des cérémonies organisées à l'intérieur de son enceinte et à l'extérieur – la pratique religieuse n'est évidemment pas confinée à l'intérieur des sanctuaires.

Cette époque est révolue, grâce notamment au développement extraordinaire de l'archéologie depuis une trentaine d'années. L'archéologie stratigraphique et les nouvelles sciences appliquées à l'archéologie moderne proposent désormais un questionnement beaucoup plus riche des phénomènes qui, une fois intégrés, et c'est essentiel, dans le cadre interprétatif fixé par l'histoire des religions antiques, permet de multiplier les observations sur les vestiges laissés par la pratique du culte dans l'Antiquité. Les investigations récentes, globales dans le sens où elles considèrent le lieu de culte dans son environnement, urbain ou rural, permettent de définir les sanctuaires autrement que par la seule architecture. Car les temples ne sont pas que des architectures. Parfois même un lieu de culte n'est structuré par aucune architecture ; l'ordonnement des espaces et des limites, la disposition des équipements et des images, le traitement des restes sacrificiels et des offrandes réalisaient et encadraient le langage religieux spécifique que chaque communauté construisait pour ses propres dieux, au cas par cas. En effet, le sens des rituels passait d'abord par une construction spécifique de l'espace, une mise en scène spécifique pour chaque localité et chaque dieu.

Dans une telle perspective, qui vise à donner sens aux espaces et équipements des lieux de culte fouillés, le questionnement archéologique intéresse alors plusieurs domaines, l'histoire du sanctuaire, depuis la fondation jusqu'à l'abandon, la définition et l'organisation des lieux de culte (architecture, statuaire, ornements), enfin l'activité religieuse (sacrifices, célébrations, fréquentation).

LE SANCTUAIRE DE SAINT-MARTIN-AU-VAL (CHARTRES) : DERNIÈRES DÉCOUVERTES À L'EST DU QUADRIPORTIQUE

par BRUNO BAZIN, APOLLINE LOUIS

À un peu plus d'un kilomètre à vol d'oiseau de la cathédrale, le quartier de Saint-Brice s'étend au sud de la ville de Chartres dans une zone de contact entre la partie basse d'un flanc de coteau et le val de l'Eure. C'est dans ce secteur qu'est établi le complexe cultuel antique dit de Saint-Martin-au-Val.

Dans le détail, la réalisation de plusieurs diagnostics archéologiques entre 1995 et 2005 puis la mise en place d'une fouille extensive à partir de 2006 sur le terrain des anciens abattoirs ont permis d'identifier un grand sanctuaire de plus de 6 ha. L'édifice se présente sous la forme d'un quadriportique enserrant l'aire sacrée de 4,5 ha. Le temple est connu par quelques observations archéologiques qui laissent envisager sa présence en semi-hors-œuvre du portique occidental. La construction débute au cours de la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. Elle est rapidement interrompue et l'édifice est marqué d'un abandon. Les premières traces de démantèlement et de récupération apparaissent dès la première moitié du III^e s. ap. J.-C., fait relativement précoce comparé aux périodes de déclin connues sur d'autres grands sanctuaires. Le site devient alors une carrière à ciel ouvert et de nouvelles occupations interviennent au cours du reste de ce siècle.

Les différents diagnostics réalisés autour du sanctuaire contribuent à une meilleure connaissance de l'environnement immédiat de celui-ci. À l'ouest, au nord-ouest et au sud, des zones artisanales et des carrières d'extraction de craie sont très certainement en relation avec le chantier de construction du monument. À l'est, une voie d'accès à la ville d'*Autricum* (Chartres antique) et des bâtiments périphériques longent la façade du sanctuaire. Depuis 2011, le programme de recherche se concentre dans ce secteur et particulièrement sur un vaste monument public de plan carré, richement décoré, qui s'intègre à un programme architectural préexistant.



Vestiges de l'angle nord-est du quadriportique du sanctuaire de Saint-Martin-au-Val (campagne 2007)

LE COMPLEXE MONUMENTAL DE LA GENETOYE (AUTUN, SAÔNE-ET-LOIRE) DANS SON ENVIRONNEMENT

par Ph. Barral, G. Bossuet, F. Ferreira, M. Glaus, M. Joly, Y. Labaune (coord.), C. Laplaige, P. Nouvel, M. Thivet

Le complexe antique suburbain de La Genetoye (Autun, Saône-et-Loire) est situé non loin de l'enceinte d'Augustodunum, à la confluence entre les rivières Arroux et Ternin. Célèbre grâce à la cella encore en élévation du temple monumental gallo-romain dit de Janus, il n'avait paradoxalement fait l'objet jusqu'à présent d'aucun programme de recherche d'envergure. Les clichés aériens réalisés au milieu des années 1970 avaient pourtant révélé l'étendue et l'importance de cet ensemble, caractérisé notamment par la présence d'un théâtre de dimensions proches de celui intra-muros. Les investigations archéologiques sont restées relativement timides, depuis la campagne de sondages effectuée par J.-G. Bulliot en 1871 jusqu'aux sondages réalisés dans les années 1980 par A. Rebourg.

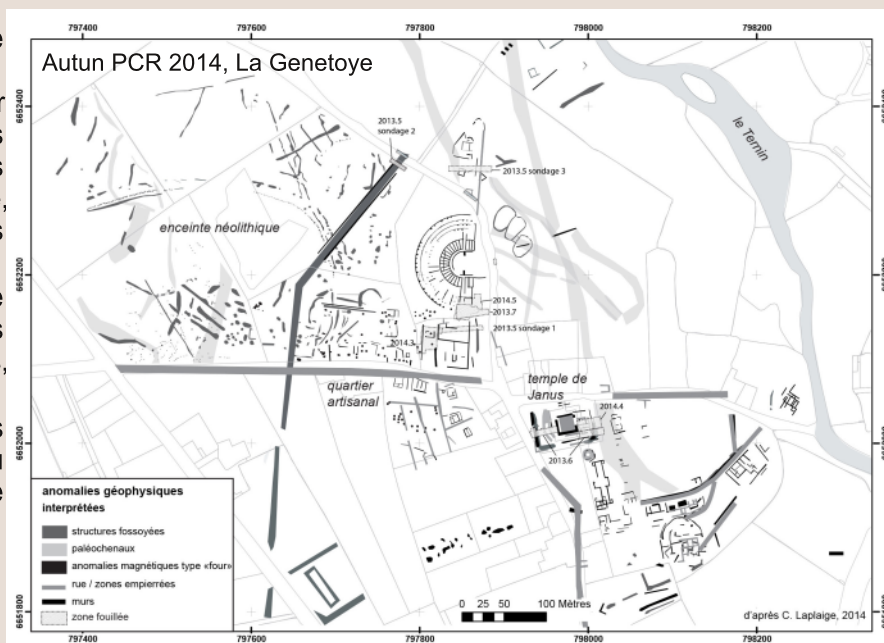
Il importait donc de mettre sur pied un projet de recherche visant la compréhension de l'ensemble du complexe cultuel antique concerné qui bénéficie du soutien de la DRAC, de la ville d'Autun, de l'Inrap et de Bibracte, programme qui a démarré en 2012. Il repose sur une collaboration scientifique associant plus particulièrement deux équipes universitaires / CNRS (Université de Franche-Comté – UMR 6249 Chrono-environnement, Université Paris-Sorbonne – UMR7919 Orient et Méditerranée) et le service archéologique d'Autun.

Ce programme cherche à répondre à quelques questions essentielles :

- Quel rôle le substrat d'occupation pré- et protohistorique joue-t-il dans la genèse du complexe cultuel antique ?
- Suivant quels rythmes et selon quelles modalités cet ensemble se développe-t-il et s'organise-t-il ?
- Quelle est la part des facteurs naturels (notamment de la dynamique de la plaine alluviale) et des transformations humaines dans cette organisation ?
- Quels liens fonctionnels le complexe suburbain entretient-il avec la ville intra muros ?

La démarche engagée. Afin d'appréhender le complexe antique dans toute sa complexité et sa profondeur chronologique, une stratégie d'approche intégrée pluridisciplinaire a été privilégiée. Elle associe :

- le récolement et l'exploitation de la documentation ancienne (archives, rapports, mobilier conservé dans les dépôts de musées et collections privées) ;
- des investigations géophysiques extensives à finalités archéologique, géoarchéologique et paléoenvironnementale ;
- des sondages à finalité chrono-stratigraphique destinés à compléter, préciser et valider les données des prospections géophysiques (limites du complexe, chronologie et fonction des espaces) ;
- des fouilles en aire ouverte ciblées sur quelques secteurs ou édifices (temple dit de Janus, théâtre) ;
- des études thématiques transversales (archéologie du bâti, restitution du contexte environnemental ancien ...).



LA VILLE ANTIQUE D' *AQUAE SEGETAE* : DISTRIBUTION DES ESPACES DE L'ENSEMBLE MONUMENTAL DE LA VALLÉE DU PRÉAU (SCEAUX-DU-GÂTINAIS, LOIRET)

par Jocelyne Vilpoux

La ville gallo-romaine d'*Aquae Segetae*, identifiée à Sceaux-du-Gâtinais (Loiret) grâce à la découverte d'une plaque dédicace à la déesse *Segeta* en 1973, est l'une des 52 villes d'eau de l'Empire romain figurées sur la Table de Peutinger. Elle est située en cité sénone, sur l'axe routier antique reliant Orléans (*Cenabum*) et Sens (*Agedincum*), à mi-distance de ces dernières.

D'une superficie maximale estimée à 24 ha, elle comporte un centre religieux et culturel important, associant sur près de 9 ha des édifices publics monumentaux - temple, sanctuaire des eaux, théâtre et thermes - établis au sein d'une vallée. La présence de vestiges antiques à 2 km à l'est de l'agglomération moderne de Sceaux, au lieu-dit « Le Préau », en zone agricole, est signalée depuis la première moitié du XIX^e s. Le plan publié en 1836 par J.-B. Jollois en révélera toute l'importance.



Sceaux Le Préau, bassin cultuel

Les vestiges maçonnés actuellement visibles et mis en valeur correspondent à la partie méridionale fouillée du sanctuaire des eaux depuis 1973, soit 4000 m² environ. L'impulsion a été donnée par le groupe archéologique de la société d'Emulation de Montargis dirigé par Michel Roncin suite à la découverte d'un bassin monumental d'où provient la majorité des ex-votos dont la dédicace à la déesse *Segeta*. Les autres monuments ne sont connus qu'à partir des fouilles anciennes, des campagnes de prospection (aérienne, pédestre et géophysique) complétées de sondages.

L'essentiel de nos connaissances actuelles porte sur une infime partie des aménagements de la vallée dont la topographie et la nécessaire maîtrise de l'eau (importantes nappes phréatiques souterraines) ont commandé une implantation judicieuse des monuments à partir de la moitié du 1^{er} s. ap. J.-C., voire dès la période tibéro-claudienne.

Ainsi, une vaste enceinte maçonnée de 300 m de long par 75 m de largeur, identifiée par l'abbé Cosson en 1873 et confirmée depuis, ceinture les édifices liés au circuit de l'eau, implantés dans quatre espaces fonctionnels distincts, parmi lesquels deux établissements thermaux, le sanctuaire des eaux et son temple. Ces derniers occupent l'espace nord sur près de 9000 m², soit 40% de la superficie enclose.

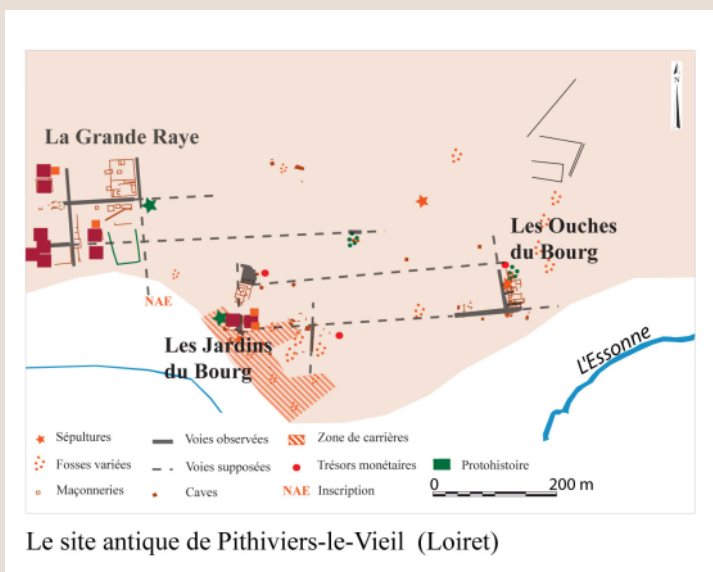
Trois aires fonctionnelles principales peuvent être distinguées au sein du périmètre fermé au nord par le temple : une aire sacrée dédiée à l'exercice du culte, matérialisée par la cella du temple et le bassin cultuel, une aire thérapeutique et/ou réservée aux rituels d'ablution (thermes de cure associés au sanctuaire des eaux) et une aire de service constituée d'espaces annexes (salles des portiques qui peuvent avoir des rôles différents ou complémentaires : prises de repas, espaces de soin et de repos, boutiques, ateliers artisanaux).

UN DEUXIÈME ESPACE CULTUEL DANS L'AGGLOMÉRATION SECONDAIRE DE PITHIVIERS-LE-VEIL (LOIRET)

par Philippe Salé

L'agglomération secondaire antique de Pithiviers-le-Vieil (Loiret) est connue depuis le XIX^e siècle grâce à des découvertes fortuites. Outre un quartier d'habitation fouillé en 1992 aux Ouches du Bourg, un vaste ensemble cultuel a été partiellement étudié, à l'ouest de l'agglomération, à la Grande Raye. Ce sanctuaire pourrait avoir des origines gauloises car quelques sépultures de La Tène ancienne et un enclos y ont été découverts. À partir du milieu du I^{er} s., au moins huit *vana* sont construits et répartis en trois groupes. Deux édifices sont également mentionnés. Ces constructions sont desservies par une voirie aux axes réguliers. L'ensemble paraît abandonné et détruit au plus tard vers le milieu du IV^e s.

À environ 250 m du centre du sanctuaire, un autre ensemble monumental est composé de thermes, fouillés intégralement, d'une vaste place et d'une petite aire cultuelle. Celle-ci est composée d'un premier *fanum*, édifié à partir du milieu du I^{er} s. C'est une construction en terre et bois formée d'une *cella*, d'une galerie, et d'un *pronaos* et entourée d'un péribole. À l'intérieur de la *cella*, une fosse maçonnée a été découverte. Elle a livré plusieurs dépôts. Vers la fin du II^e s. ou au début du III^e, un nouveau temple est construit en pierre à l'ouest du précédent. Il adopte un plan similaire, mais aux dimensions légèrement supérieures. Les sols de cette construction ont été partiellement conservés. Cinq foyers sont localisés dans l'aile ouest. À l'extérieur, deux maçonneries distinctes sont placées en avant du temple. Elles constituent probablement les fondations d'autels ou de socles de statues. Un sol damé forme également une sorte d'esplanade. Le nouvel espace sacré est plus étendu que le précédent, mais ses limites restent incertaines. L'existence de jardins est envisagée. Le temple semble rester en activité jusqu'à la seconde moitié du IV^e s.



UN NOUVEAU SITE À VOCATION CULTUELLE À ARGENTOMAGUS (SAINT-MARCEL, INDRE)

par Philippe Salé

Le site d'*Argentomagus*, à Saint-Marcel (Indre) a fait l'objet de nombreuses interventions archéologiques programmées ou préventives, notamment sur des sites à vocation culturelle. Le sanctuaire le mieux connu est situé sur le plateau des Mersans. Il regroupe au moins deux *fana* et un temple carré avec *pronaos*, à l'intérieur d'un péribole. De l'autre côté de la rue, au nord, un temple de grande dimension a été découvert. Vers l'est, deux monuments votifs sont attestés. Deux édifices sont également localisés au fond de l'ancien fossé gaulois. Dans le bourg actuel, un autre *fanum*, placé en limite de la ville antique a été repéré. Enfin à l'ouest, un vaste sanctuaire composé d'au moins deux *fana*, surplombe le théâtre.

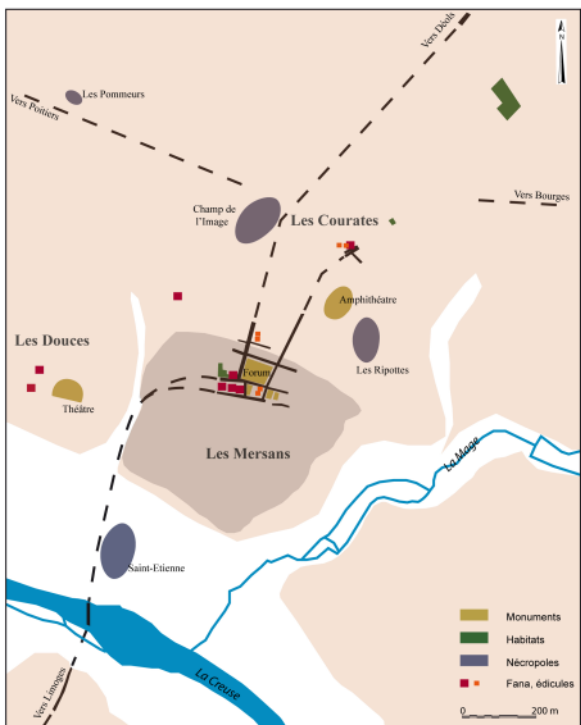
Sur le plateau des Courates, au nord-est des Mersans, l'occupation antique reste méconnue. Mais, en 2014, une nouvelle fouille a permis de documenter ce secteur de l'agglomération.

Les vestiges les plus anciens correspondent notamment à cinq sépultures en position assise, organisées en deux groupes : quatre d'entre elles sont placées sur un même axe à distance régulière, la cinquième, située plus au nord, paraît isolée.

Les deux phases suivantes sont attribuées au I^{er} s. ap. J.-C. et concerne deux niveaux de circulation distincts. Le plus récent est une rue soigneusement construite. Aucun indice d'usure ou d'utilisation n'a été enregistré. Ces caractéristiques nous ont conduits à nous interroger sur la nature de cette voie. A la fin du I^{er} s ou au début du II^e s, elle est déplacée de quelques mètres vers le sud-est. Elle se raccorde perpendiculairement à un autre segment qui se dirige vers le sud-est. Un vaste édifice de 331,50 m² est également construit. Il est divisé en six pièces de largeur inégale et est précédé d'un portique construit en partie sur la voie antérieure.

Une nouvelle occupation se développe au cours du II^e s, à l'intérieur de l'emprise de l'ancien bâtiment. Désormais, un nouvel enclos maçonné entoure deux constructions aux dimensions similaires et placées sur le même axe : l'une forme un édicule et l'autre un massif. Une grande fosse de près de 3 m de profondeur et un coffre construit à l'aide de *tegulae* sont également attribués à cette phase. Ces vestiges à vocation religieuse semblent avoir fait l'objet d'un démontage avant la phase suivante : une partie des matériaux a été récupérée et peut-être sélectionnée pour être enfouie dans une fosse, dont deux fragments d'autels différents, une colonne brisée et un élément de corniche.

La dernière phase de l'Antiquité concerne l'établissement d'un *fanum*. Il reprend une partie des murs du bâtiment à portique. Les vestiges associés à cette dernière phase sont alors très peu nombreux et les fondations de cette construction ont été totalement récupérées. On notera également la présence d'une sépulture d'enfant, datée du milieu du III^e s.



Le site d'*Argentomagus* au Haut-Empire (d'après Dumasy 2013 : 40)

LE SANCTUAIRE DE LA FONTAINE DE L'ÉTUVÉE À ORLÉANS (LOIRET)

par Frank Verneau

Le sanctuaire de la Fontaine de l'Étuvée est situé à 2 km au nord-est de la ville antique d'Orléans (*Cenabum*). Il est occupé du I^{er} s. av. J.-C. jusqu'au IV^e s. ap. J.-C.

La consécration semble avoir lieu vers 50 av. J.-C. avec le creusement de fossés formant un enclos carré d'environ 80 m de côté. Au centre, des fosses et trous de poteaux ont été retrouvés, mais aucun bâtiment n'a été identifié. L'enclos est comblé à la fin du I^{er} s. av. J.-C. ou au début du I^{er} s. ap. J.-C. et au milieu des rejets de vaisselle en céramique et d'ossements animaux, de petites tôles de bronze figurant des visages, des yeux et des organes internes (ex-voto) ont été découvertes.

Simultanément ou un peu plus tard (milieu I^{er} s. ap. J.-C.), un temple carré à galerie périphérique et un bassin sont construits. Situé dans la partie basse du terrain, le bassin a pu servir au captage d'une source. Une pierre portant une dédicace à *Acionna*, divinité dont le nom d'origine gauloise indique une relation avec l'eau, et mentionnant un portique avec ses ornements, avait été mise au jour non loin de là lors des fouilles du XIX^e s.

C'est dans l'aire cultuelle, entre le temple et le bassin, que sont déposées les offrandes selon deux modalités différentes. Certains ex-voto portent des traces de clous qui devaient probablement les fixer sur des poteaux de bois. D'autres objets, fibules et monnaies, étaient enfouis dans le sol. Des offrandes alimentaires ont également été retrouvées dans des vases soigneusement enterrés, certains avec l'embouchure vers le sol.



Orléans, dépôt d'offrandes animales, I^{er} s.

Lors de la reconstruction du sanctuaire au début du II^e s., le bassin est comblé et remplacé par une construction en exèdre, ouverte du côté intérieur de l'aire cultuelle qui est alors fermée par un mur et munie d'un portique à l'est. À la même période, un réseau souterrain d'aqueducs amenant l'eau aux quartiers nord-est de *Cenabum* traverse le sanctuaire. L'eau n'est pas directement accessible aux fidèles au niveau du temple, mais à environ 200 m au sud, où un bassin doté d'embranchements pourrait être destiné aux ablutions.

À partir de la fin du II^e s., les offrandes disparaissent peu à peu. Au siècle suivant, on ne retrouve presque plus leur présence. Le début du IV^e s. est marqué par les premières destructions : la galerie du temple est récupérée en quasi-totalité ; on ignore si la *cella* est détruite en même temps. Au milieu du IV^e s., les toitures du portique sont abattues et les tuiles épandues dans toute la cour.

Pourtant, à cette période, une fibule et un certain nombre de monnaies sont enfouies, et d'autres, retrouvées éparpillées dans la cour, peuvent y avoir été jetées en offrande. Certains murs sont réparés et un petit bâtiment sur poteaux de bois est construit dans la cour. Enfin, quelques fosses sont creusées pour enfouir du mobilier cultuel hors d'usage, dont une statuette de divinité assise avec la tête brisée et deux récipients en bronze endommagés. L'espace du sanctuaire reste un lieu sacré mais rien n'indique qu'un culte organisé y était encore rendu. La destruction définitive du sanctuaire intervient entre la fin du IV^e et le VI^e siècle.

UN SANCTUAIRE CHEZ LES AULERQUES CÉNOMANS : LE SITE DE NEUVILLE-SUR-SARTHE « LE CHAPEAU »

par Gérard Guillier, en collaboration avec E. Coffineau, R. Delage, V. Deloze (Inrap), C. Loiseau (Eveha) et F. Pilon

Ce site est localisé à environ quatre kilomètres au nord du Mans (*Vindinum*) et son environnement archéologique est mal connu. La fouille, qui a porté sur une surface d'1,5 ha, s'est déroulée durant l'été 2009. Le sanctuaire du Chapeau a été établi sur un plateau qui descend doucement vers la Sarthe, en contrebas du site, à environ 1,5 km.



Neuville-sur-Sarthe. Bâtiment octogonal

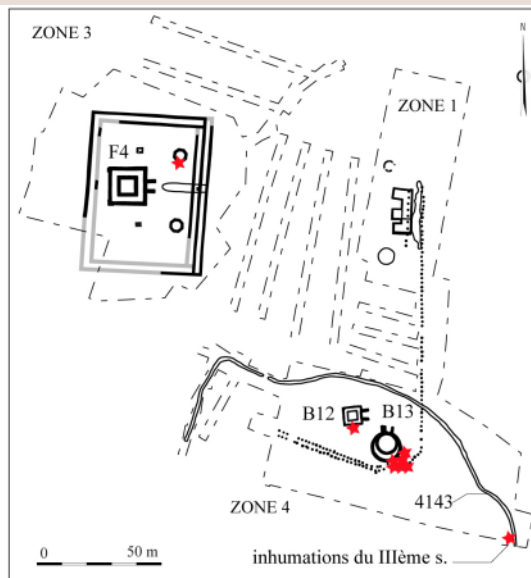
La phase gauloise : des structures modestes. La zone 3 présente les premières occupations qui trouvent leur origine dès la seconde moitié du II^e s. av. J.-C. avec la création successive de deux enclos fossoyés ; un dernier enclos, établi dès les années 80 à 50 av. J.-C., est constitué par une palissade élevée sur poteaux de bois et mesure de 25 à 30 m de côté. Le mobilier associé à cette phase, limité, redéposé dans des structures postérieures, est constitué de quelques céramiques communes, de rares tessons d'amphores Dressel 1A, de 38 monnaies, de quelques fibules et restes en fer.

Le développement du sanctuaire au I^{er} s. ap. J.-C. Le sanctuaire est composé de deux ensembles culturels, l'un à l'ouest (zone 3), le second au sud (zone 4). Dans la zone 3, on note le creusement, centré sur les enclos antérieurs, de deux nouveaux enclos fossoyés successifs. Dans la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C., un mur définit un nouveau péribole, dont seul le secteur oriental, non érodé et marqué par une interruption dans le tracé du mur, était conservé. Au centre de ce péribole est élevée une *cella* quadrangulaire de 7,50 m de côté accompagnée de trois édifices. La zone 4, à quelques dizaines de mètres au sud-est de la zone 3, présente, vers le milieu du I^{er} s. ap. J.-C., les premières traces, ténues, d'une occupation. Sont attestés deux fossés qui s'ouvrent en direction de la zone 3 et deux temples, l'un de plan circulaire et le second carré, plusieurs fois reconstruits.

L'apogée du sanctuaire : le II^e s. ap. J.-C. Dès la fin du I^{er} s. ou le début du II^e s. ap. J.-C., l'ensemble ouest (zone 3) est remodelé avec, centré sur les enclos antérieurs, l'aménagement d'un quadriportique mesurant 50 x 63 m, doublé sur son côté est par une galerie. Son aire interne est occupée par plusieurs édifices, deux structures octogonales ainsi que par le temple F4, en position plus ou moins centrale.

Vers le début du II^e s. ap. J.-C., sur les zones nord (1) et sud (4), est élevée une vaste palissade au plan en forme de "L", qui englobe dans sa partie sud les bâtiments B12 et B13. Vers la fin du II^e s. ap. J.-C., un enclos fossoyé (4143) vient ceinturer la zone 4, l'isolant du reste du sanctuaire. Dans son dernier état, le temple B12 se voit adjoindre une galerie, tandis que le temple circulaire B13, toujours orienté vers le nord, est agrandi et atteint 12 m de diamètre.

La fin des dieux. Le sanctuaire est abandonné vers l'extrême fin du II^e s. ou au début du III^e s. ap. J.-C., mais les premières traces de destruction ne sont cependant pas nettes avant la fin du III^e s. ap. J.-C. Trois tombes de la fin du III^e s. ap. J.-C. ou du début du siècle suivant sont placées dans l'angle sud-est du péribole. Des inhumations autour du temple circulaire et deux autres éparses sont datées du VII^e au IX^e s. ap. J.-C. par datation radiocarbone.



Le sanctuaire du Chapeau au II^e siècle ap. J.-C. et localisation des inhumations plus tardives

- Palissade
- Structures maçonnées
- Fossé
- ★ Inhumation (s)

LE SANCTUAIRE ANTIQUE DE VIENNE À BLOIS : FOUILLE ET RECONNAISSANCE, PREMIERS ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION SUR L'EXPÉRIENCE DE TERRAIN

par Didier Josset

La fouille récente (2013-2014) des éléments d'un sanctuaire antique à Blois, dans le quartier de Vienne en rive gauche de la Loire, 2 rue du Puits-Neuf, est un fait inédit et majeur pour la compréhension du développement de l'espace urbain dans les premiers siècles d'existence de la ville.

L'opération, dont la phase terrain n'est d'ailleurs pas encore achevée, fait suite à un diagnostic réalisé en 2012, et qui a entraîné l'étude d'une emprise d'environ 1,1 hectare. Dès avant l'exploitation des données stratigraphiques et mobilières dans le cadre de la post-fouille qui n'en est qu'à ses débuts, nous voulons montrer comment l'appréhension progressive de la nature culturelle d'une partie des vestiges s'est manifestée dans l'évolution des problématiques de la recherche de terrain.

Les données de la fouille se sont avérées très discordantes de celles perçues (et extrapolées) au moment du diagnostic. En particulier, la forte occupation des I^{er} et II^e s. ap. J.-C., comprenant habitat et sanctuaire, n'avait pas été détectée lors du diagnostic. Passée cette inconnue, on verra tout d'abord combien l'organisation générale de la fouille et l'importance de la stratification ont eu un impact notable sur notre capacité à reconnaître les vestiges, à les fouiller et à nourrir (et infléchir) les problématiques de fouille.

Ainsi, en conséquence de ces aspects contraignants, les questions d'identification et d'interprétation des aménagements et indices éventuellement liés au lieu de culte ont eu toute leur importance. Priorité a donc été donnée à la fouille exhaustive des aménagements sur tout le site et à la collecte d'informations matérielles (céramique, objets et rejets alimentaires, au premier rang desquels la faune).

À cette étape du travail, un bilan double peut être dressé vis-à-vis des choix opérés : le premier portera sur la définition de la forme et de la composition du sanctuaire, la connaissance de sa chronologie ; le second concernera les perspectives d'études.



Blois, rue du Puits neuf, *fanum*

LE SANCTUAIRE ANTIQUE DU VIGNEAU À PUSSIGNY (INDRE-ET-LOIRE)

par Arnaud Coutelas

Une opération d'archéologie préventive s'est déroulée fin 2012 au lieu-dit « Le Vigneau » (Pussigny, Indre-et-Loire), sur le tracé de la ligne LGV Tours-Bordeaux.

Le site se développe le long d'un versant exposé plein ouest. Le haut de la pente est occupé par un ensemble funéraire bien plus ancien, ayant connu deux phases d'utilisation : au Néolithique moyen et durant l'âge du Bronze final, toutes deux de grande ampleur.

Le centre de l'aire fouillée se caractérise par une occupation antique divisée en deux secteurs. Le premier, au nord-est, est occupé par un temple de plan centré apparu durant la période augustéenne. La *cella* fait 6,10 x 6,60 m. Deux murs en équerre, côté ouest, semblent témoigner de la présence d'une galerie. Dans son état final (milieu du II^e s. ap. J.-C.), le temple présente un péribole de 42 x 30,5 m, avec un portique double à l'ouest.



Dépôt de faune dans une fosse.

Des structures en creux, nombreuses, sont réparties dans les angles nord-ouest et sud-ouest de cet enclos. Une série évoque des fosses de provignage, pour un aménagement paysager de type pergola. Les autres fosses ont livré des ossements animaux, surtout des restes d'ovicaprinés déposés en vrac, vraisemblablement des résidus de sacrifice et/ou de banquet. Une fosse témoigne d'une offrande particulière aux dieux avec près de 2600 restes de faune correspondant à un jeune bovin presque complet, déposé par quartiers. Offrir toute la bête rappelle l'exemple de certains sacrifices offerts aux dieux « d'en bas ». Ceci pourrait confirmer l'existence d'une causalité entre la fonction funéraire pré- et protohistorique des lieux et l'édifice de culte gallo-romain, déjà induite par l'implantation du bâtiment juste au sud de l'aire sépulcrale.

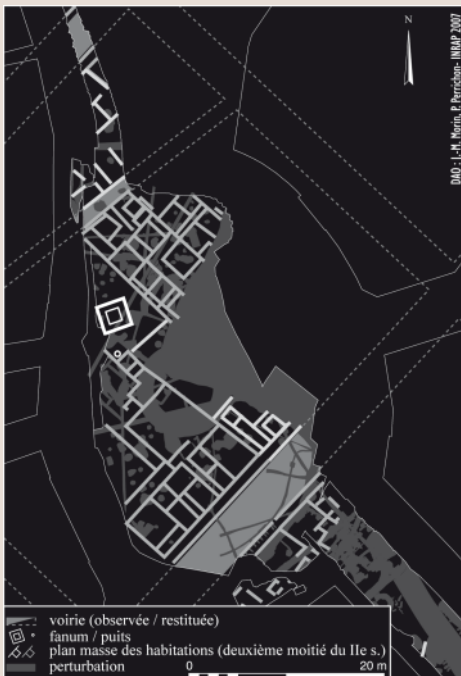
Ce temple est longé par deux voies. Celle méridionale s'oriente vers un ensemble de bâtiments densément répartis 70 m à l'ouest. Ceux maçonnés sont le plus souvent à plan linéaire ou à pièce unique. Les plus grands ont une surface de 103 m². Les édifices sur poteaux sont également nombreux.

Ces édifices présentent toutes les caractéristiques d'un habitat groupé : structuration dense et bâtiments d'architecture et d'usages variés (habitation, artisanat, stockage...). Cependant, la vaisselle indique une occupation domestique limitée et la proximité du temple, dans ce contexte rural isolé, ne peut être anodine, d'autant que les indices chronologiques indiquent un développement commun.

CHARTRES « PLACE DES ÉPARS » (EURE-ET-LOIR). ÉVOLUTION D'UN SANCTUAIRE DE QUARTIER URBAIN : IDENTIFICATION ET CARACTÉRISATION ARCHÉOLOGIQUE

par Jean-Michel Morin

Un tiers d'une *insula* de 120 par 133 m a été fouillé place des épars, en 2004. Déterminée par le réseau orthogonal d'urbanisme de la cité, orientée à 45° par rapport aux axes cardinaux, elle est, à sa création vers 15-20 ap. J.-C. lotie en lanières de 8 m à 11 m de large. Certaines des habitations s'étendent progressivement aux dépens des voisines, la plus grande occupera près du quart sud de l'îlot (env. 4000 m²) dès le II^e s. L'aire cultuelle concernée ici se situe dans une place ou cour rectangulaire enclavée au cœur de l'îlot et occupe à son origine env. 320 m² (13 m x 24,50 m restitué). Elle est desservie par une ruelle de 4 m de large traversant l'îlot.



Cet espace est créé au plus tard vers 30-40 ap. J.-C. Les occupations et aménagements mis au jour sont révélateurs d'un espace extérieur au sol régulièrement empierré de silex. De petites structures bâties en ponctuent la surface dont l'une pourrait être un premier *fanum*. On note alors également la présence d'au moins une fosse de dépôt votif.

Au milieu du I^{er} s., dans l'angle est de la cour, est aménagé un bassin carré aux parois luttées d'argile encadré par une série de petites fosses, formant un quadrilatère de 4 par 3 m env. L'ensemble est orienté selon les dispositions générales du parcellaire. Au centre de six des fosses conservées est déposé verticalement un moellon de petit appareil calcaire formant orthostate, associé pour l'un à une monnaie. Les deux autres fosses renferment une amphore, également émergente, et contenant des ossements animaux et quelques monnaies.

Cet aménagement est utilisé jusqu'au début du II^e s., moment où un incendie ravage le quartier et plusieurs îlots contigus. La vocation cultuelle de la parcelle est mieux affirmée après la reconstruction du quartier. Vers le milieu du II^e s., un petit *fanum* est implanté au médian de la largeur de cet espace qui est augmenté d'une bande de 4 m de large sur son côté sud-ouest. Il est associé à un puits creusé dans l'angle sud de l'aire cultuelle. Le *fanum* est reconstruit et agrandi à plusieurs reprises, mais reste toujours structurellement modeste (fondation sur sablière ou solin de pierre, sols de terre battue). Dans le deuxième quart du III^e s., un nouvel incendie ravage l'*insula*. Cette destruction entraîne l'enfouissement d'un ensemble d'artefacts liés au culte dans la *cella*, dont un fragment de culter (couteau de sacrifice), des haches polies néolithiques et en bronze de l'âge du Bronze et des oursins fossiles. Les vestiges d'un mur bahut et de deux sols de mortier permettent de restituer alors une ultime reconstruction du sanctuaire. Mais, dans la seconde moitié du III^e s. au plus tard, le temple est détruit. Ses matériaux de construction sont récupérés ; de profondes ornières le traversant ont compliqué l'identification du *fanum* à la fouille. La place ou cour est alors remblayée d'une couche de terre végétale. À la fin du III^e s., tout caractère sacré de cet espace semble avoir disparu. Un épais remblai d'argile vient recouvrir la surface et une partie au moins du jardin d'une *domus* voisine. Sur celui-ci, des niveaux du Bas-Empire marquent une occupation à vocation artisanale en espace extérieur.

Bibliographie :

Goustard, Morin, Selles 2008 : - Goustard (V.), Morin (J.-M.), Sellès (H.). – Les rues de la capitale de la cité des carnutes (Chartres-Autricum) : organisation, structures, aménagements et permanences à la période médiévale, Ballet P. Dieudonné-Glad N., Saliou C. dir. - *La rue dans l'Antiquité, définition, aménagement, devenir*, actes du coll. De Poitiers, 7-9 sept. 2006, PUR, 2008, p.299-307

Joly dir. 2010 : Joly (D.), Gordon (R.), Simon (J.), Van Andringa (W.), Willerval (S.) et col. – L'attirail d'un magicien rangé dans une cave de Chartres/Autricum, *Gallia*, 67-2, 2010, p.125-208

CONCLUSION : LES SANCTUAIRES, DES OBSERVATOIRES PRIVILÉGIÉS DE L'HISTOIRE DES SOCIÉTÉS ANCIENNES.

par William Van Andringa

Les lieux de culte sont des espaces définis et modelés par les communautés comme des cadres adaptés aux interactions et à des expériences (individuelles et collectives) contrôlées avec le divin. L'ordonnement des espaces et des limites, la disposition des équipements et des images, le traitement des restes sacrificiels et des offrandes réalisaient et encadraient le langage religieux spécifique que chaque communauté construisait pour ses propres dieux, au cas par cas. Les sanctuaires sont aussi des lieux de rassemblement et donc des lieux privilégiés de la construction historique des communautés. En cela, ils constituent des espaces d'observation privilégiés de l'évolution des communautés antiques et par conséquent des sites archéologiques de premier ordre pour comprendre les sociétés anciennes.

Depuis trente ans, la multiplication des chantiers et le développement spectaculaire de l'archéologie et de ses méthodes ont modifié complètement notre perception de l'évolution et de l'organisation des lieux de culte des époques gauloise et romaine. On note en particulier une multiplication des études sur les vestiges laissés par les aménagements et la pratique du culte, mais surtout un renouvellement et un enrichissement de nos questionnements appliqués à des témoignages particulièrement riches de signification.

Ce renouvellement de la problématique des lieux de culte concerne bien des aspects, en particulier la pratique du culte à partir des vestiges rituels laissés dans les sanctuaires ou les images, les décors ou les équipements qui jouent un rôle important dans la construction du culte et du cérémonial. D'autres questions tout aussi fondamentales intéressent l'histoire du sanctuaire, de sa fondation à son abandon ou à sa destruction. À quel moment est fondé le sanctuaire ? Le moment correspond-il à une évolution particulière, politique, de la communauté gestionnaire du lieu de culte ? Une autre série de problèmes concerne l'emplacement choisi pour l'installation de la divinité titulaire qui peut être un élément marquant du paysage ou un lieu de mémoire du groupe. On remarque que le contexte de la fondation a bien souvent un lien étroit avec la situation politique du moment comme le montre l'exemple des temples construits sur les *fora* des villes chefs-lieux de Gaule, dédiés vraisemblablement à Rome et à Auguste. Des recherches récentes (T. Derks, N. Roymans) ont en outre montré que les communautés gauloises conquises ont parfois exprimé leur rattachement à l'Empire en forgeant des liens avec la mythologie des origines de Rome : il s'agissait, pour les Arvernes d'Aquitaine ou pour les Rèmes de Belgique, d'exprimer une communauté d'intérêt, un destin commun, de construire une identité collective nouvelle. Ce qui explique pourquoi beaucoup de cités ont organisé leur unité autour d'un culte public principal de Mars (*Mars Mullo* dans les cités de l'Ouest, *Lenus Mars* chez les Trévires), un dieu actif dans la formation de Rome.

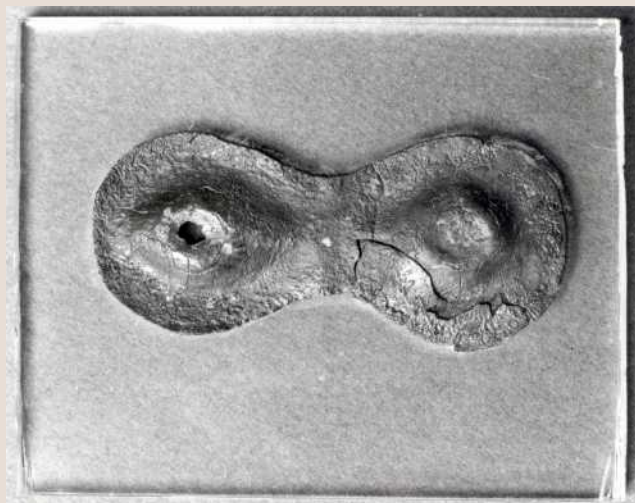
Si la fondation d'un lieu de culte est riche de signification, l'évolution de celui-ci et son développement n'en sont pas moins porteurs de sens sur les mutations des cultes et de la communauté gestionnaire du sanctuaire. Dans les provinces gauloises de l'Empire romain, une étape importante fut sans doute la monumentalisation des lieux de culte, opérée à des dates variables suivant les cités, disons entre Claude et la fin du 1^{er} s. ap. J.-C., qui indique que les sanctuaires sont alors conçus comme des éléments essentiels de l'espace organisé de la cité, dans le contexte précis d'une gestion municipale des cultes.

Quel sens donner à la restauration et à l'agrandissement des temples et de leur environnement immédiat ? Restaurait-on simplement pour stopper l'usure et l'érosion des bâtiments ? À moins de comprendre la reprise d'un sanctuaire comme une intervention déterminante dans l'évolution d'un culte et/ou de la communauté gestionnaire. Alors que

les textes permettent rarement de cerner la mutation d'un culte, les transformations enregistrées dans les sanctuaires constituent un témoignage précieux de l'histoire des cultes, qu'il convient nécessairement de comprendre et d'interpréter.

La documentation textuelle apporte parfois la preuve que des cultes pouvaient tomber en désuétude, c'est du moins ce qu'Auguste veut nous faire croire lorsqu'il fait restaurer certains cultes de Rome qui, selon lui, n'étaient plus honorés. Sur cette question, un objectif des années à venir sera de mesurer l'intensité des rites et la fréquentation des sanctuaires à partir des vestiges laissés sur les sols ou dans les remblais.

Si certains cultes abandonnés pouvaient être ravivés par l'action d'un notable ou d'une cité, d'autres ont disparu. Ce phénomène est bien entendu particulièrement marqué à partir de la crise du III^e siècle qui voit l'abandon de grands sanctuaires civiques et parfois même leur démolition comme au Vieil-Evreux chez les Aulerques Eburovices. Ce domaine reste toutefois encore à explorer : il s'agira en particulier, dans les années à venir, d'évaluer et de comprendre la fréquentation, souvent sporadique de beaucoup de lieux de culte au IV^e siècle, dans les décennies qui précèdent leur fermeture définitive.



Sceaux Le Préau, ex-voto oculaire

Bruno BAZIN

Attaché de conservation du Patrimoine. Service Archéologie, Ville de Chartres, UMR 8546, ENS, CNRS. bruno.bazon@ville-chartres.fr

Arnaud COUTELAS

Responsable d'opération. ArkeMine SARL UMR 8546 - AOROC. arnaud.coutelas@arkemine.fr

Alain FERDIERE

UMR 7324 CITERES - LAT. ferdiere@club-internet.fr

Gérard GUILLIER

Ingénieur chargé de recherche. Inrap Grand Ouest. gerard.guillier@inrap.fr

Martine JOLY

Maître de conférences. Université de Paris IV-Panthéon – Sorbonne, UMR 8167 martine.joly@paris-sorbonne.fr

Didier JOSSET

Ingénieur chargé de recherche. Inrap Centre, UMR 7324 CITERES-LAT. didier.josset@inrap.fr

Yannick LABAUNE

Responsable du service archéologique de la ville d'Autun, chercheur associé Artheis 6298. yannick.labaune@autun.com

Apolline LOUIS

Assistante de conservation du Patrimoine. Service Archéologie, Ville de Chartres. apolline.louis@ville-chartres.fr

Jean-Michel MORIN

Responsable du service de l'archéologie préventive, Département du Loiret. jean-michel.morin@loiret.fr

Philippe SALE

Ingénieur chargé de recherche. Inrap Centre, UMR 7324 CITERES-LAT. philippe.sale@inrap.fr

William VAN ANDRINGA

Professeur d'Histoire Ancienne. Université Charles de Gaulle – Lille 3 william.va@free.fr

Franck VERNEAU

Assistant d'études. Inrap Centre. franck.verneau@inrap.fr

Jocelyne VILPOUX

Ingénieur d'études. Service régional de l'archéologie, DRAC Centre-Val de Loire UMR 7041 ARSCAN - GAMA. jocelyne.vilpoux@culture.gouv.fr

